

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 mai 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 mai 2014**

**2014 V. 23** Vœu relatif à la mise en place d'un Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dans le 8e.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant les multiples incidents graves survenus ces derniers mois dans le quartier des Champs Elysées, au petit matin, aux alentours de boîtes de nuit, notamment rue de Ponthieu et rue Arsène Houssaye ;

Considérant l'engagement de campagne d'Anne Hidalgo relatif à l'amélioration de la sécurité dans les lieux les plus fréquentés, des touristes, qui viennent visiter Paris chaque année, ainsi que le Plan Tourisme mis en place par la préfecture de Police de Paris en juin 2013 mettant en place un dispositif de sécurité renforcé dans les zones touristiques telles que les Champs-Élysées ;

Considérant la nécessité, en complément de l'action déterminée engagée par le préfet de police au travers d'un renforcement des patrouilles sur le secteur aux créneaux horaires les plus concernés et la multiplication des fermetures administratives, de renforcer la présence d'effectifs de police en uniforme dédiés et fidélisés aux Champs-Élysées, qui permettrait de lutter efficacement en journée et la nuit contre la délinquance, tout en renforçant les échanges et les liens de confiance entre la police, les habitants et les commerçants;

Considérant l'existence d'un Contrat de Sécurité Parisien (CSP) et la possibilité, laissée au maire d'arrondissement, de décliner ce plan parisien en signant un contrat de sécurité d'arrondissement (CSA) et de mettre en place un Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Arrondissement (CSPDA) ;

Considérant, au-delà des actions policières ponctuelles, l'intérêt du CSPDA dans lequel siègent l'ensemble des acteurs concernés dans les champs de la prévention et de la sécurité, Préfecture de Police, Parquet, Rectorat et élus de la majorité et de l'opposition municipale, traduction d'un engagement partenarial de la Mairie, de la Police et de la Justice pour notre arrondissement dans un but commun d'une coproduction de la sécurité ;

Sur proposition de Mme Véronique LEVIEUX et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Emet le vœu :

- que soit mise en place dans les plus brefs délais un Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance dans le 8e arrondissement.